

LA PUISEAUTINE

Course à pied à Puiseaux, 11^{ème} édition

Le dimanche 13 septembre 2026

REGLEMENT

L'association Le RV des coureurs Puiseautins organise sa 11^{ème} édition de course pédestre « La Puiseautine », inscrite au calendrier de la Fédération Française d'Athlétisme, le dimanche 13 septembre 2026 matin. Plusieurs parcours seront proposés : pour les enfants de 10 ans et plus, il y aura un parcours « poussins » avec moins de 1,5 km et un parcours « benjamins » de 3km ; un autre parcours familial de 5 km et un de 10 km pour les plus courageux. Pour les plus petits de 7 à 9 ans, une course non chronométrée de 800m sera organisée.

Cet événement a pour objectif de réunir les Puiseautins et coureurs locaux pour un rassemblement sportif mais surtout convivial, dans un cadre qui mettra en valeur Puiseaux : son centre-ville.

L'épreuve est inscrite au calendrier de la Fédération Française d'Athlétisme et se déroulera conformément au règlement des courses hors-stade de la FFA. Le directeur de course et le juge arbitre désigné par la FFA assureront le bon déroulement de l'événement.

LES COURSES

Quatre courses seront organisées le matin du 13 septembre avec plusieurs niveaux de difficultés. Le tracé des parcours fera courir les participants dans le parc et les rues principales de Puiseaux en axant la vue sur l'église et son fameux clocher tors.

Horaires	Courses	Année de naissance	Tarif
9H00	10 km	Nés en 2010 et avant* (16 ans minimum)	12 € + 2 € SUR PLACE
10H30	« Familiale » 5 km	Nés en 2013 et avant* (14 ans minimum)	10 € + 2 € SUR PLACE
11H00	« Benjamins » -3 km	Nés en 2013-2014* (12-13 ans)	7 € + 1 € SUR PLACE
11H15	« Poussins » -1,5 km	Nés en 2015-2016* (10-11 ans)	5 € + 1 € SUR PLACE
11h20	« Poussins » 800m sans chrono	Nés en 2017-2018-2019* (7 – 9 ans)	0 €

* Attention : c'est l'année de naissance qui est prise en compte pour la catégorie.
Le nombre de participants est limité à 300 au total, 200 au maximum par course. Les concurrents handisports et soutien humanitaire sont également accueillis (à préciser lors de l'inscription).

LES INSCRIPTIONS

Le nombre de coureurs est limité à 300 au total. Nous vous invitons à vous inscrire rapidement :

- sur le site Protiming avant le 12 septembre inclus. A privilégier !
- Au forum des associations à Puiseaux
- Inscription sur place avec majoration de 2 € sur le tarif.

Toute personne qui remplit une fiche d'inscription est réputée avoir pris connaissance du présent règlement et en accepter toutes les clauses.

En application de la loi du 2 mars 2022 visant à démocratiser le sport en France et de son décret d'application du 22 juin 2022, la Fédération Française d'Athlétisme, sur avis de sa Commission médicale, **a décidé de remplacer l'exigence de fourniture d'un certificat médical d'absence de contre-indication, par un parcours éducatif et d'information sur les risques liés à la santé dans la pratique de l'athlétisme, appelé « Parcours de prévention santé » (ou « PPS »).**

Déjà applicable à tous les licenciés majeurs de la FFA depuis septembre 2023, cette obligation vient s'appliquer aujourd'hui à tous les pratiquants majeurs souhaitant s'inscrire à une course qui devront ainsi satisfaire au Parcours de Prévention Santé dans les trois mois avant la manifestation concernée. Ce PPS sera disponible sur la plateforme en ligne de la FFA.

À noter que conformément à la loi, la réglementation n'a pas été modifiée pour les mineurs qui doivent toujours présenter une licence valide ou effectuer un questionnaire de santé (avec, le cas échéant, présentation d'un certificat médical).

Les participants licenciés FFA doivent présenter une licence en cours de validité au moment de l'épreuve.

DOSSARDS

Chaque participant aura un dossard qu'il retirera sur le lieu de départ à partir de 8h00.

Le dossard devra :

- être apposé sur la poitrine bien à plat,
- être ni plié ni froissé et épinglé aux 4 coins,

Attention : prévoir les épingles à nourrices, 4 par participant.

CHRONOMETRAGE

Le chronométrage sera assuré par Protiming. Les temps fournis sont officiels pour l'événement mais ne constituent pas un label FFA

La course « Poussins » 800m sera sans chronométrage.

Toute réclamation devra être formulée auprès du juge arbitre dans les 30 minutes suivant l'affichage des résultats.

ANNULATION

En cas de conditions météorologiques dangereuses, de décision préfectorale ou de tout événement de force majeure rendant impossible l'organisation de la course, l'événement pourra être annulé ou modifié. Aucun remboursement ne pourra être exigé.

En cas d'annulation, les coureurs ne pourront prétendre à aucun remboursement ou indemnisation sauf en cas de raison sanitaire.

SECURITE

Les routes seront fermées à la circulation. Il est cependant nécessaire d'être vigilant en zone urbaine ouverte aux piétons.

Des vélos ouvriront et fermeront la voie aux coureurs.

Les participants s'engagent à ne présenter aucune contre-indication médicale à la pratique de la course à pied. L'organisation se réserve le droit de retirer un dossard à un participant dont l'état de santé semble incompatible avec la poursuite de l'épreuve.

Pour des raisons de sécurité, les écouteurs sont déconseillés et les chiens, poussettes et bâtons de marche sont interdits sur les parcours chronométrés.

L'accompagnement des coureurs en course (à pied, à vélo ou autre) est interdit, sauf autorisation expresse de l'organisation.

Un poste de secours assuré par les ambulanciers sera disposé au point de ravitaillement/départ/ arrivée.

Tout comportement dangereux, antisportif ou irrespectueux envers les bénévoles ou les autres participants pourra entraîner l'exclusion immédiate de l'événement.

PARTICIPATION DES JOËLLETES

Les joëlettes sont autorisées sur l'événement sous les conditions suivantes :

- **Déclaration préalable obligatoire** au moment de l'inscription et au plus tard le 10 septembre 2026.
- **Validation par l'organisation**, en fonction du nombre de joëlettes, de la configuration du parcours et des conditions de sécurité.
- Chaque joëlette doit être accompagnée de 3 coureurs minimum, déclarés lors de l'inscription.
- **Positionnement en fond de sas** ou dans un sas dédié, selon les consignes du directeur de course.
- **Respect strict des consignes** du juge arbitre, des signaleurs et des vélos ouvreurs/fermeurs.

- **Matériel en parfait état** : l'organisation se réserve le droit de refuser une joëlette présentant un risque.
- **Assurance** : les équipes joëlette doivent s'assurer que leur matériel et leur pratique sont couverts par leur assurance responsabilité civile.
- Les joëlettes sont autorisées uniquement sur les parcours **5 km et 10 km**. Elles ne sont pas autorisées sur les courses enfants.

ASSURANCES

L'organisation est couverte par son assurance.

Les participants doivent prendre leurs dispositions pour leur couverture personnelle de responsabilité civile.

LOGISTIQUE

Vélos

1 voiture

RAVITAILLEMENT

Un ravitaillement sera proposé à l'ensemble des coureurs à la fin de chaque course.

RESULTATS ET RECOMPENSES

Les résultats seront affichés à l'arrivée. Les trois premiers de chacune des courses seront invités à monter sur le podium en fin de matinée.

Tous les participants recevront un ou plusieurs lots.

RESPONSABILITES

Les mineurs restent sous la responsabilité de leurs parents ou d'un adulte accompagnateur pendant toute la durée de l'événement, y compris avant et après leur course.

Les participants s'engagent à respecter l'environnement et à ne jeter aucun déchet en dehors des zones prévues.

DONNEES PERSONNELLES

Les données collectées lors de l'inscription sont utilisées uniquement pour la gestion de l'événement. Conformément au RGPD, chaque participant peut demander la rectification ou la suppression de ses données en contactant l'organisation.

DROIT A L'IMAGE

La fiche d'inscription donne droit aux organisateurs d'utiliser les photos ou films des participants sur lesquels ils pourraient apparaître.

PARCOURS

Départ et arrivée : Place du Martroi à Puiseaux (45390).

Parcours du 5 km ci-après – Pour le 10 km : 2 boucles du parcours 5km

Les parcours ont été mesurés selon les recommandations FFA mais ne font pas l'objet d'une homologation pour record

